



Assemblée Générale

“Unissons-nous partout pour la Bonne Nouvelle !”
Yaoundé, 24-25 Juin 2022

LES ACTIVITES

Le Plan d'Actions Triennal :

Le Plan d'Actions Triennal 2022-2025 (PAT SPI 22/25) a pour objectif de planifier et de présenter les stratégies mises de l'avant par le Comité en matière de développement d'activités pour les jeunes et de développement de l'organisation. Un projet de Plan Triennal en annexe vous est proposé pour vos observations avant adoption à l'Assemblée Générale de Yaoundé.

Ce plan ne vise pas à couvrir tout ce que l'OMMS et les OSN/ASN entreprennent en termes d'activités. Il n'énumère pas chaque événement de manière individuelle en dehors des plus pertinents.

Ce plan s'alignera sur 10 chantiers stratégiques :

1. Post COVID-19
2. Implication des jeunes,
3. Méthodes éducatives,
4. Dialogue Interreligieux,
5. Impact Social,
6. Communication Stratégique,
7. CPGS Services,
8. Gouvernance,
9. Finances,
10. Implantation et Expansion du CPGS.

Les **Plans triennaux régionaux des Régions CPGS s'aligneront sur le PAT SPI 22/25** par la suite.

CHANTIER 1 Pour approbation	REPRISE DES ACTIVITES EN PERSONNE OU EN DISTANCIEL ET RESILIENCE FACE AU COVID-19
	Soutenir nos membres dans leurs efforts de reprise après la pandémie de COVID-19 en créant des plans de reprise ciblés pour chaque adhérent axé sur : <ul style="list-style-type: none">• Assurance dans la montée en puissance des actions du CPGS• L'adaptation du Programme spirituel national des jeunes face aux réalités post-COVID 19 en phase avec leur Foi.• Le renforcement des capacités pour les programmes de formation des Adultes.• La coopération transversale entre membre adhérent.



CHANTIER 2 Pour approbation	IMPLICATION DES JEUNES
	2.1. Développer des Programmes attractifs spirituelles au niveau des jeunes afin de les amener à développer leur Foi et implémenter ces Programmes spirituelles au sein des Programme des Jeunes ce qui contribuera à apporter aux jeunes des valeurs chrétiennes et sociales pour contribuer à la résolution des problèmes dans leurs communautés locales.
	2.2. S'engager à ce que la participation et l'engagement des jeunes soient structurellement intégrés dans le développement des activités spirituelles (Evangélisation, Activités chrétiennes diverses, implication au sein de leurs églises locales, etc...)
	2.3. Évaluer l'efficacité de la Politique de la participation des jeunes des adhérents du CPGS et la mettre à jour en fonction des résultats.
	2.4. Aider les adhérents à développer et mettre en œuvre des programmes spirituels nationaux qui renforcent la capacité des jeunes à vivre leur foi et croyances en famille et dans la société.
CHANTIER 3 Pour approbation	METHODES EDUCATIVES
	3.1 Aider les adhérents à adopter une approche intégrée lors de la mise œuvre du Programme des jeunes, du cycle de vie des Adultes dans le Scoutisme et d'autres domaines des méthodes éducatives, en soulignant son importance pour une croissance durable.
	3.2 Renforcer la participation et l'engagement des adhérents dans les initiatives et actions éducatives chrétiennes au sien de leurs églises locales et dans les communautés.
	3.3 Aider les adhérents à innover dans la conception et la mise en œuvre de leur Programme spirituel afin d'assurer la pertinence et la capacité du Scoutisme à répondre aux besoins clés des jeunes pour leur foi et croyance.
	3.4. Vulgariser et implémenter le programme du Brevet du Dialogue Interreligieux auprès des jeunes et adultes.
CHANTIER 4 Pour approbation	DIALOGUE INTERRELIGIEUX ET RELATION ECCLESIASTIQUE
	Au niveau de la Gouvernance : a. L'engagement et la participation du CPGS auprès du Forum Interreligieux Scout Mondial (FISM). b. La mise en place de partenariat direct avec les Organisations Consultatives scout de l'OMMS pour des projets pouvant contribuer au développement et aux objectifs du CPGS. c. La mise en place de partenariat direct avec les Organisations Consultatives non scoutées pour des projets pouvant contribuer au développement et aux objectifs du CPGS.
	Au niveau des Jeunes : <ul style="list-style-type: none"> • Exiger que les jeunes apprennent et développent des relations amicales avec au moins une autre religion. • Exige que les jeunes apprennent davantage sur leur propre religion. • Enseigne aux jeunes ce qu'est le Scoutisme Mondial et l'étendue des religions qui le composent. • Amener les jeunes à être des ouvriers au sein de leur communauté locale chrétienne. • Aligner le Brevet du Dialogue Interreligieux dans la progression scoutée des jeunes. • Créer une émulation pour l'insigne du dialogue interreligieux afin de permettre aux jeunes de faire l'expérience de l'amitié qui existe entre les religions dans le Scoutisme, leur permettant d'approfondir leur connaissance de leur propre religion dans des circonstances favorables.
	Au niveau des Adultes



	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le Dialogue Interreligieux, la spiritualité dans le scoutisme dans le cycle de vie des Adultes. • Exiger des Adultes à s'appropriier le Brevet du Dialogue Interreligieux au niveau minimum animateur. • Aligner le Brevet du Dialogue Interreligieux dans le Cycle de Formation des Adultes. • Exiger des Adultes qu'ils soient des devanciers dans la Foi en terme d'implication chrétienne au sein des Communautés chrétiennes.
--	--

CHANTIER 5 Pour approbation	IMPACT SOCIAL
	5.1 Aider les adhérents à comprendre leur rôle vis-à-vis de l'engagement spirituel avec les bénéficiaires du Mouvement Protestant Scout, et l'importance de ceux-ci pour augmenter l'impact du Scoutisme dans la Foi et les Croyances et l'environnement spirituel communautaire.
	5.2 Réduire l'impact des catastrophes humanitaires sur les jeunes en aidant les adhérents à devenir des acteurs responsables dans le domaine de l'action humanitaire. Etre chrétien c'est agir aux côtés de la société en lui apportant son soutien.
	5.3 Aider les adhérents à s'impliquer un peu plus dans les actions humanitaires en mettant en avant l'esprit de bénévolat.
	5.4 Créer des outils pour aider les adhérents et le CPGS à effectuer le suivi et à évaluer l'efficacité et l'impact du Programme spirituel des jeunes des ASN/OSN et les aider à évaluer et mesurer l'impact du CPGS sur les individus (membres et bénéficiaires), les communautés et les institutions.

CHANTIER 6 Pour approbation	COMMUNICATION STRATEGIQUE
	6.1 Accroître la visibilité du CPGS et de son identité visuelle.
	6.2 Créer une charte graphique du CPGS et la vulgariser auprès des membres adhérents.
	6.3 Revoir et rafraîchir la marque et le message du CPGS pour positionner l'organisation comme le principal mouvement éducatif pour jeunes scouts protestants, grâce à une marque visuelle, un message et une adaptation pour l'utilisation numérique rafraîchis.
	6.4 Créer des partenariats stratégiques du CPGS avec les églises locales, les grandes organisations dénominationnelle, les mouvements para-ecclésiastiques et les médias sur le plan local et international.
	6.5 Impliquer les médias traditionnels et digitaux dans les actions de communication du CPGS.
	6.6 Diffuser et activer les partenariats stratégiques du CPGS au bénéfice du Mouvement Protestant Scout, en rendant opérationnels des nouveaux partenariats et des partenariats existants et en aidant les adhérents à créer et gérer des partenariats.

CHANTIER 7 Pour approbation	CPGS SERVICES
	<p>7.1 Identifier et créer des Services utiles pour aider les adhérents dans leur développement. Les services du CPGS offriront des ressources faciles d'accès, des formations en ligne et en présentiel, ainsi que du soutien à distance, pour offrir aux adhérents les outils nécessaires pour améliorer leurs opérations et promouvoir de bonnes pratiques dans l'ensemble du Mouvement Protestant Scout.</p> <p>7.2 Identification de Services à développer :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Développement Spirituel des Jeunes b. Engagement des Jeunes c. Brevet Mondial Scout du Dialogue Interreligieux d. Boîte à outil spirituel de l'Adulte e. Boîte à outil de l'Aumônier



	<ul style="list-style-type: none"> f. Communication Institutionnel g. Partenariat et financement de projet h. Relation avec l'Eglise
	<p>7.3 Le Modèle des services est hébergé sur services.scout.org : une plateforme en ligne contenant toutes les ressources développées à ce jour concernant les 12 services, et offrant également la possibilité aux OSN de demander un soutien en personne. Cette demande peut être faite par tout adhérent en règle auprès du CPGS, par l'intermédiaire de son Commissaire international ou de toute autre personne de contact officielle.</p>

CHANTIER 8 Pour approbation	<p>GOVERNANCE</p>
	<p>8.1 Il s'agira d'asseoir une gouvernance statutaire pour l'ensemble des procédures permettant d'assurer le pilotage du CPGS.</p>
	<p>8.2 Asseoir et faire fonctionner les 03 instances classiques et leur déclinaison régionale : Assemblée, Comité d'Administration et Bureau.</p>
	<p>8.3 Mettre en place des règles dites « de bonne gouvernance » adaptées évidemment à la nature du CPGS. L'objectif est de disposer d'une organisation efficace et transparente. Ces principes de bonne gouvernance seront des règles statutaires et réglementaires qui permettront au CPGS de fonctionner durablement conformément à son objet, et en toute transparence, vis-à-vis de son environnement direct, qu'il s'agisse des membres réguliers et associés, des bénéficiaires ou encore des donateurs.</p>
	<p>8.4 Mettre en place les grandes lignes des règles qui constituent un préalable incontournable vers la transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Une stricte séparation des pouvoirs : il doit être clairement établi les fonctions respectives des membres élus aux rôles politiques et stratégiques et du bureau et des salariés aux rôles techniques. b. Un projet associatif clair et défini : les orientations, la vision, les valeurs, ainsi que les missions du CPGS doivent être définies de manière compréhensible par tous et présenter une cohérence. c. L'adoption d'un plan d'Action Stratégique : conformément à son rôle, le Comité arrêtera un plan stratégique pour le CPGS. Au-delà d'une parfaite communication en interne, ce plan doit faire l'objet d'un suivi formalisé, afin de pouvoir en apprécier l'exécution. Il sera décliné en point d'exécution quantifié et budgétisé. d. Une organisation formalisée : la connaissance de chaque personne de son rôle (contenu, limites, ...) passe inévitablement par la formalisation, en l'espèce d'un manuel de procédures internes. En d'autres termes : qui fait quoi, comment, quand et où.

CHANTIER 9 Pour approbation	<p>FINANCES</p>
	<p>9.1. Le CPGS doit asseoir une politique financière afin de permettre de couvrir ses charges, de conduire sa politique de gouvernance, son Plan d'Actions Triennal et d'accompagner les projets des membres réguliers et associés.</p>
	<p>9.2. Un budget en début d'exercice doit être arrêté équilibrer en Recettes et Dépenses sur un exercice comptable bien défini. La politique financière doit établir une ligne de recherche de fonds et de ressources additionnelles en dehors des méthodes classiques de financement associatif.</p>
	<p>9.3. Mettre en place des outils moderne de financement associatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Droit d'entrée à verser dès l'adhésion provisoire. b. Les cotisations annuelles à recouvrer régulièrement. c. Les Dons et Mécénat. d. Le crowdfunding.



	e. Les appels aux dons auprès de grandes organisations d'églises. f. Fonds pour les projets
--	--

CHANTIER 10 Pour approbation	IMPLANTATION ET EXPANSION DU CPGS
	10.1. Le CPGS doit asseoir une politique d'expansion et d'implantation qui passe par l'enrôlement des ASN/OSN qui rentrent dans le cadre de la qualité de ses membres. Cette politique d'expansion s'articule sur un alignement du CPGS sur les Régions de l'OMMS et de l'AMGE existante avec des démembrements régionaux.
	10.2. La politique d'expansion et d'implantation doit être attractive pour les futurs membres et les membres potentiels. Elle passera par un accompagnement pré adhésion des membres potentiels.
	10.3 Le CPGS doit asseoir statutairement les démembrements régionaux suivants avec des Présidents Régionaux élus qui conduiront avec leur Comité la politique régionale du CPGS : Région CPGS Afrique Région CPGS Arabe Région CPGS Asie-Pacifique Région CPGS Eurasie Région CPGS Europe Région CPGS Inter-Amérique

La Participation aux Evènements de l'OMMS et de l'AMGE :

Le CPGS prend part à tous les évènements mondiaux de l'OMMS et de l'AMGE ainsi qu'aux évènements Régionaux par le biais des Régions :

- La 43^{ème} Conférence Mondiale du scoutisme et le 15^{ème} Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial en Egypte en 2024
- Le 17^{ème} Moot Scout Mondial au Portugal en 2025
- Le 25^{ème} Jamboree Scout Mondial en Corée en 2023
- Le 26^{ème} Jamboree Scout Mondial en Pologne en 2027